



Enregistrement en ligne des contrats d'achat à la propriété sur l'espace des professionnels du Vignoble du Val de Loire

https://vinsvaldeloire.pro

Guide utilisateur Viticulteur

Site internet: www.vinsvaldeloire.fr

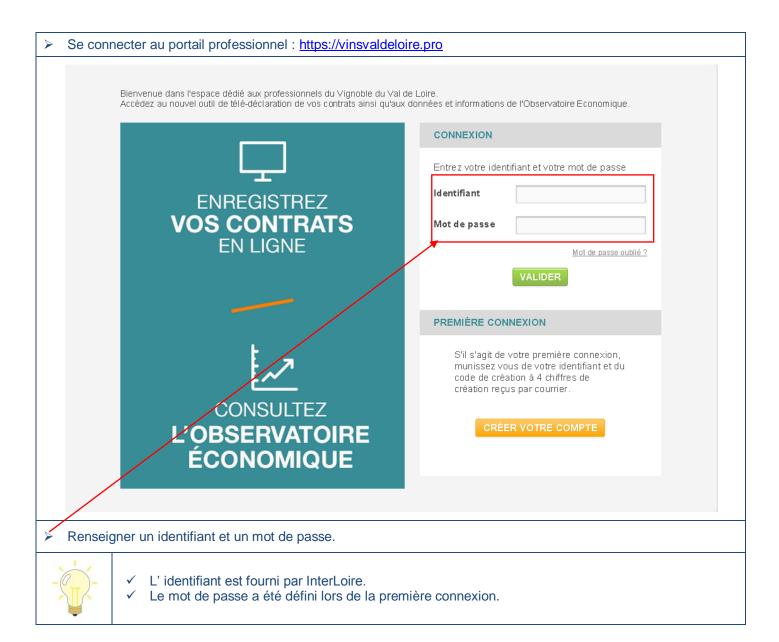


Sommaire

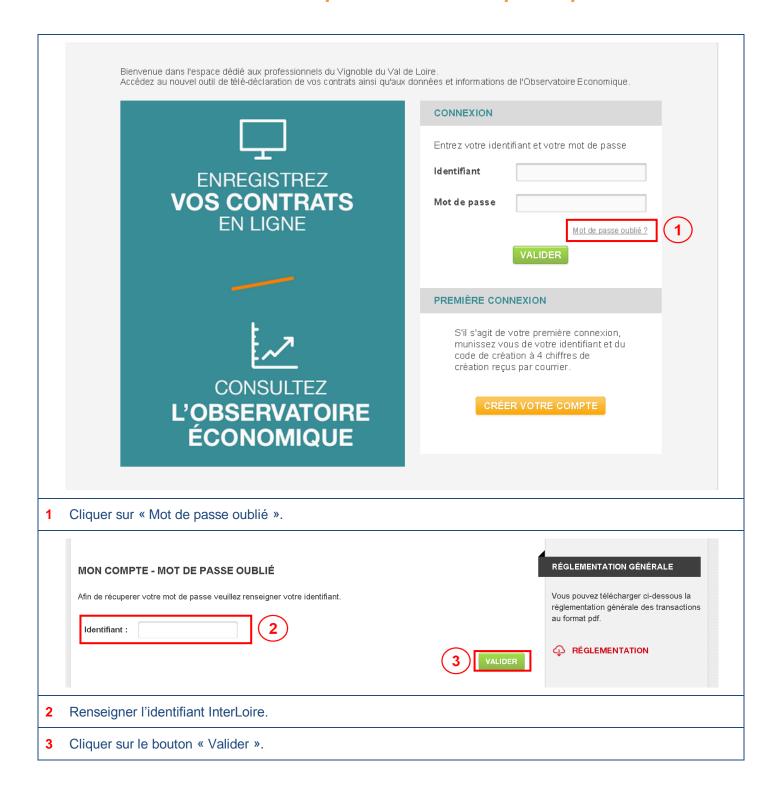
Comment se connecter à son espace professionnel ?	3
Comment récupérer son mot de passe perdu ?	
Quelle sont les différentes fonctionnalités de la page principale ?	6
Quel est le processus d'enregistrement d'un contrat ?	8
Comment signer un contrat créé par un courtier ou par un négociant ?	9
Comment annuler un contrat ?	13



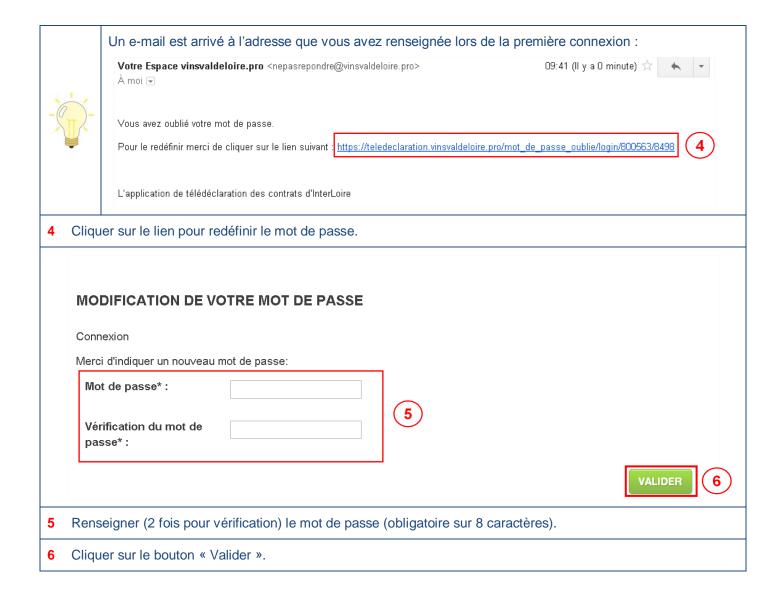
Comment se connecter à son espace professionnel ?



Comment récupérer son mot de passe perdu ?







Quelle sont les différentes fonctionnalités de la page principale?

Voici la page principale de votre espace Individuel :

Les principales fonctionnalités de la plateforme sont les suivantes :

- Création d'un contrat.
- Visualisation rapide des contrats non validés (en attente de signature par vous et/ou par un négociant).
- Mise à disposition d'un annuaire contenant tous les contacts avec lesquels vous avez travaillé au cours des 2 dernières campagnes et que vous pouvez compléter.
- Télechargement dans un tableur de type Excel de l'historique sur 10 ans des contrats que vous avez signés.

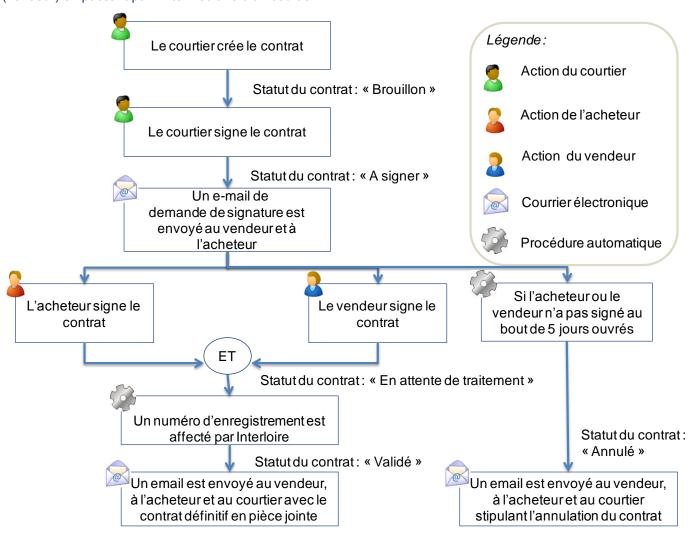






Quel est le processus d'enregistrement d'un contrat ?

Voici un schéma expliquant le processus d'enregistrement du contrat entre un négociant (acheteur) et un producteur (vendeur) en passant par l'intermédiaire d'un courtier¹ :



¹ Le processus d'enregistrement d'un contrat créé par un négociant est exactement le même pour le viticulteur : Seules les signatures du négociant et du viticulteur sont nécessaires à la validation du contrat.

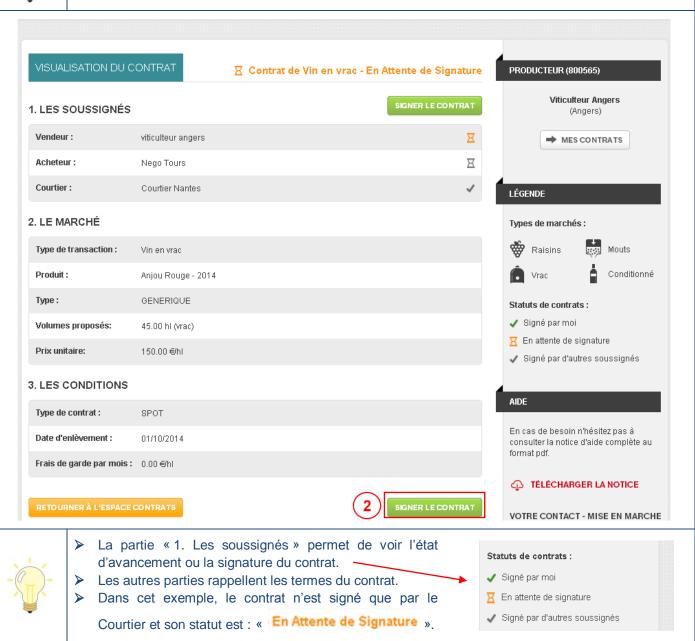


Comment signer un contrat créé par un courtier ou par un négociant ?

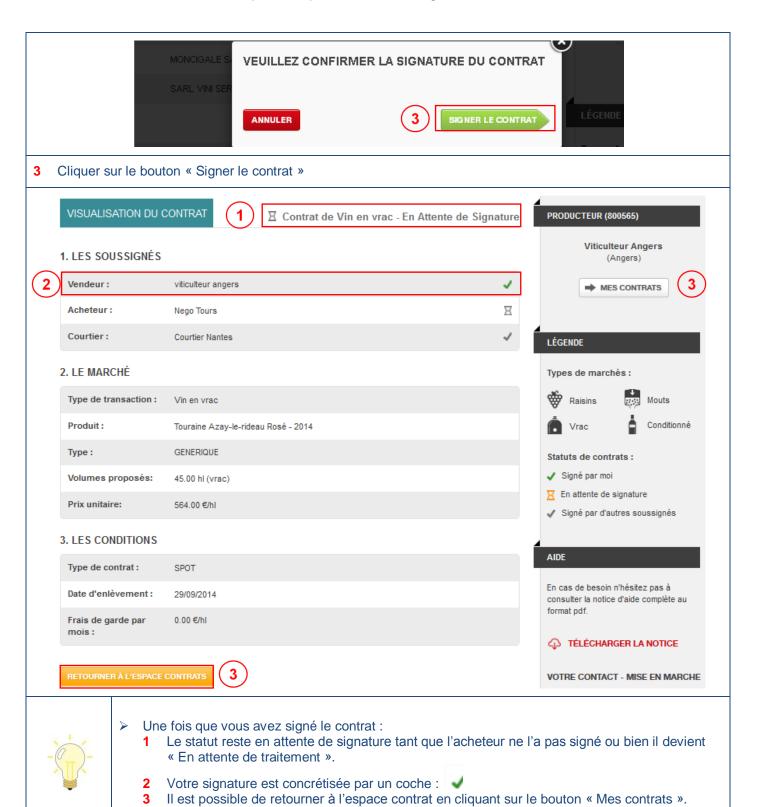
>	A réception d'un e-mail dont l'objet est « Demande de signature pour un contrat » et dont l'expéditeur est « Votre Espace vinsdeloire.pro »
	Bonjour, Un contrat vient d'être initié par Courtier Nantes, en voici un résumé :
	Contrat Raisins de Cabernet de Saumur (300 kg)
	Vendeur : viticulteur angers Acheteur : Nego Tours Courtier : Courtier Nantes
	Ce contrat attend votre signature. Pour le visualiser et le signer cliquez sur le lien suivant https://teledeclaration.vinsvaldeloire.pro/vrac/2014082500017/visualisation
	Pour être valable, le contrat doit être signé par toutes les parties. Le PDF correspondant avec le numéro d'enregistrement INTERLOIRE vous sera alors envoyé par courriel.
	Attention si le contrat n'est pas signé par toutes les parties dans les 5 jours à compter de sa date de création, il sera automatiquement supprimé.
	Pour toutes questions, veuillez contacter Courtier Nantes, responsable du contrat.
1	Cliquer sur le lien présent dans l'e-mail.



En cliquant sur le lien vous êtes redirigé automatiquement vers le récapitulatif du contrat :



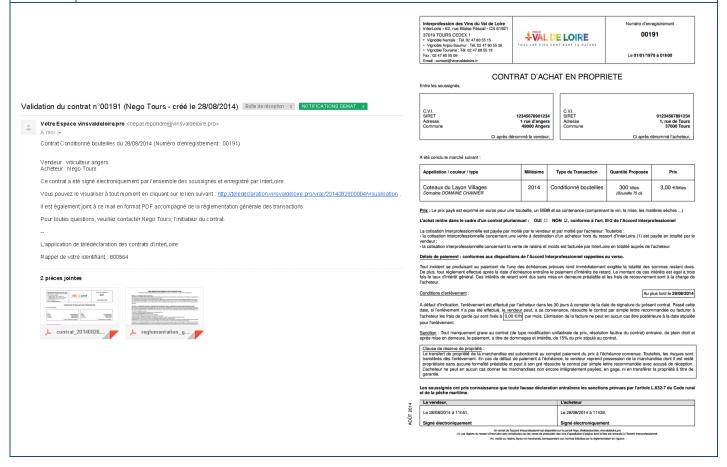
2 Cliquer sur le bouton « signer le contrat » après avoir accepté les termes du contrat.





Lorsque le contrat est signé, un email est envoyé au vendeur, à l'acheteur et au courtier avec le contrat définitif en pièce jointe. Le contrat prend alors le statut « Validé ».

Ci-dessous un exemple de l'email reçu avec le contrat en pièce jointe :



Comment annuler un contrat?





- ✓ Un contrat est automatiquement annulé en cas d'absence de signature de toutes les parties au delà de 5 jours ouvrés.
- ✓ Si le contrat a été signé par toutes les parties et validé par InterLoire, l'annulation sur l'application n'est plus possible. Seul InterLoire peut procéder à l'annulation avec accord écrit de toutes les parties signataires.